

Editorial



Les PE, les instituteurs n'en peuvent plus, comme tous les fonctionnaires !

Dans le prolongement de la mobilisation pour le retrait de la loi Travail, les salariés expriment leur résistance comme en témoignent des grèves (le plus souvent à l'appel de FO et de la CGT) qui, se développent pour la défense des statuts et des conditions de travail dans la Fonction publique hospitalière, dans la Fonction publique territoriale, dans l'Éducation nationale (mobilisation dans l'Éducation prioritaire...), dans les transports, à la Poste, aux Finances publiques, dans des entreprises.

Chez nos collègues hospitaliers confrontés au désastre des Groupements Hospitaliers de Territoire qui vont détruire 12 000 lits et 22 000 postes FO, CGT et SUD appellent les personnels à la grève et à la manifestation nationale le 7 mars pour l'abrogation de la loi Santé de la ministre Touraine.

Dans les écoles, comme dans les hôpitaux, comme dans toute la Fonction publique, les personnels défendent leurs revendications et font valoir leurs garanties statutaires...

Les PE n'acceptent pas plus les salaires bloqués et la pseudo revalorisation PPCR... que les effectifs surchargés, les fermetures de classes, le manque de remplaçants et les inclusions.

Dans les départements, les premières initiatives sont lancées contre la carte scolaire. Rassemblements, délégations se préparent pour défendre les classes, les postes de remplaçants, demander les postes spécialisés pour accueillir les élèves handicapés, s'opposer aux regroupements/fusions d'écoles en particulier en zone rurale.

Ils n'acceptent ni les rythmes scolaires, ni leur mise sous tutelle via le PEdT, ni le projet d'évaluation portant sur leur investissement dans les PEdT, leurs relations avec les parents d'élèves et les élus politiques locaux.

... face à la territorialisation rampante

À Pau, le maire prétend réquisitionner la cour d'une école pour installer le marché du samedi, à Saint-Maur, la municipalité tente de faire signer par les enseignants un « livret » élaboré par le périscolaire et de le compléter avec des informations concernant les difficultés d'apprentissage et les résultats scolaires de leurs élèves, à Vieille-Brioude, une véritable campagne de diffamation est orchestrée par des parents et des élus contre des enseignants et des ATSEM. La FCPE d'un arrondissement de Paris lance un questionnaire d'évaluation des enseignants en direction de tous les parents, à Laval un élu convoque des enseignants à une réunion sans même mentionner le sujet... avec l'accord de l'IEN.

À chaque fois, les PE se mobilisent avec le SNUII-FO pour stopper ces tentatives et faire valoir leurs garanties statutaires.

Ils veulent préserver leurs garanties collectives inscrites dans leur statut de fonctionnaire d'État, remises en cause par les rythmes scolaires et la loi de refondation imposant la territorialisation de l'école et le transfert de l'Éducation nationale vers les collectivités locales.

C'est ce qu'ils expriment dans les réunions d'information syndicale du SNUII-FO, dans des centaines de motions pour le retrait du projet d'évaluation des enseignants et l'abandon de PPCR, dans les rassemblements du 1^{er} février à l'appel de la FNEC FP-FO, de la CGT et de SUD et avec le SNES-FSU de Créteil et le SNUEP-FSU de Paris.

Préparons la grève et la manifestation nationale le 7 mars pour défendre nos revendications.

Montreuil, le 10 février 2017

Norbert Trichard
Secrétaire général